


<p>Commune de FROGES</p> 	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</p> <p>Séance du 20 mars 2024 Par convocation en date du 15/03/2024, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie le 20 mars 2024 à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier SALVETTI, Maire de Froges</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23 PRESENTS 19 VOTANTS 22 POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Délibération n° 10 /2024</p>	<p>Etaient présents : Emmanuelle OLTRA, François DI FORTI, Virginie DUPOUX, David LIOT, Philippe REVOL, Elise LANDREAU, Julien DI FRENZA, Mireille CEZIAN, Pilar GINET, Claude MANGILLI, Philippe ORSET-BLANC, Brigitte BELLOT-GURLET, Brice MAUCLERE, Michel ROUX, Francesca NOLOT, Francis MARTINEZ, Valérie PETEX, Arnaud RUCHE</p> <p><i>Formant la majorité des membres en exercice.</i></p> <p>Absents ayant donné procuration : Faustine LARUELLE, Cécile GILET, Djamel BOULACEL</p> <p>Absente : Laure ANDREOLETY</p> <p>Francesca NOLOT a été désigné secrétaire de séance</p>
<p>BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL / COMPTE ADMINISTRATIF 2023</p>	
<p>Vu les articles L1612-12 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,</p> <p>Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,</p> <p>Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,</p> <p>Vu l'instruction budgétaire M57,</p> <p>Mme Brigitte BELLOT-GURLET, Adjointe au Maire en charge des Finances, présente au Conseil Municipal le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 contenu dans l'annexe jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.</p> <p>L'exercice budgétaire a commencé le 1er janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2024 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.</p> <p>L'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêt des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Maire après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».</p>	

Aussi, après avoir exposé les faits précédents, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le compte administratif 2023 et ses résultats comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat Antérieur		609 733,86 €	46 833,03 €	
Opérations réalisées	3 720 478,19 €	4 143 624,95 €	642 366,62 €	1 806 226,87 €
TOTAUX	3 720 478,19 €	4 753 358,81 €	689 199,65 €	1 806 226,87 €
Résultat global à affecter		1 032 880,62 €		1 117 027,22 €
Reste à réaliser			211 246,63 €	177 500,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir débattu et délibéré, Monsieur le Maire s'étant absenté, le Conseil Municipal est provisoirement présidé par Madame Brigitte BELLOT-GURLET, Adjointe au Maire chargée des Finances,

décide à l'unanimité :

- De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2023
- D'adopter le compte administratif 2023 et ses résultats,
- De constater les identités de valeurs avec les indications données par le Receveur Municipal au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- De voter et arrêter les résultats définitifs ci-dessus énoncés,
- D'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal,
- La maquette budgétaire du compte administratif est annexée ainsi que l'état des restes à réaliser.

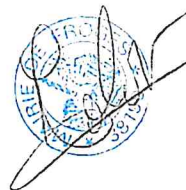
Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Préfecture le 26.03.2024 et affichée le 27.03.2024
Le Maire
Olivier SALVETTI



Fait à Froges,
le 20/03/2024
Extrait certifié conforme
Le Maire
Olivier SALVETTI



Secrétaire de séance
Conseillère Municipale
Francesca NOLOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune : MAIRIE DE FROGES (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380175600015

POSTE COMPTABLE : SGC DU TOUVET

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	82
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	83
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	84
B3.1 - Etat des provisions constituées	85
B3.2 - Etalement des provisions	87
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	88
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	89
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	90
B7.3 - Etat des emprunts garantis	91
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	93
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	94
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	95
B7.9 - Autres engagements reçus	96
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	97
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	99
B9 - Etat du personnel	100
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	104
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	105
B11.2 - Liste des établissements publics créés	106
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	107
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	108
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	111
B13 - Opérations liées aux cessions	112
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	113
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	114
C2.1 - Situation des AP	117
C2.2 - Situation des AE	118

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	119
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	120
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	121
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	122
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	123
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	124

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 451

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 532,51

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 057,48
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 200,70
3 Dépenses d'équipement brut / population	115,24
4 Encours de dette / population (2) (3)	566,15
5 DGF / population	10,59
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,49 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,84 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,60 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	47,15 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,93 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE				
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)	
		(1)	(1)	
TOTAL DU BUDGET	4 362 844,81	5 949 851,82	562 900,83	A1 2 149 907,84
Investissement	642 366,62	1 806 226,87	-46 833,03	A2 1 117 027,22
Dont 1068		585 033,70		
Fonctionnement	3 720 478,19	4 143 624,95	609 733,86	A3 1 032 880,62

RESTES A REALISER (4)					
Dépenses	Recettes			Solde (B)	
				(5)	
TOTAL des RAR	I + II	211 246,63	III + IV	177 500,00	B1 -33 746,63
Investissement	I	211 246,63	III	177 500,00	B2 -33 746,63
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
	(6)
TOTAL	A1 + B1 2 116 161,21
Investissement	A2 + B2 1 083 280,59
Fonctionnement	A3 + B3 1 032 880,62

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2, reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

SLO

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1) 211 246,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	2 316,00
103	Opération d'équipement n° 103	816,00
119	Opération d'équipement n° 119	2 670,00
120	Opération d'équipement n° 120	4 778,43
164	Opération d'équipement n° 164	3 654,00
169	Opération d'équipement n° 169	37 472,28
185	Opération d'équipement n° 185	5 553,95
190	Opération d'équipement n° 190	324,00
192	Opération d'équipement n° 192	94,00
197	Opération d'équipement n° 197	105 902,93
198	Opération d'équipement n° 198	3 600,00
199	Opération d'équipement n° 199	39 303,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 762,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(1) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00



I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	177 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	177 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la complétabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 720 478,19	G 4 143 624,95
	Section d'investissement	B 642 366,62	H 1 806 226,87
		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 609 733,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 46 833,03	J 0,00 (si excédent)
		+	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 4 409 677,84	= G + H + I + J 6 559 585,68
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 211 246,63	L 177 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 211 246,63	= K + L 177 500,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 3 720 478,19	= G + I + K 4 753 358,81
	Section d'investissement	= B + D + F 900 446,28	= H + J + L 1 983 726,87
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 4 620 924,47	= G + H + I + J + K + L 6 737 085,68

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandalées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandalées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		106 088,51
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	34 084,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	112 965,12	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	250 646,12	0,00
	Total des réalisations d'équipement	397 696,04	1 106 088,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	37 533,16
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 804,40	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	100,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	238 804,40	38 133,16
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	Total des réalisations réelles en investissement	636 500,44	1 144 221,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	71 105,32
041	Opérations patrimoniales (8)	5 866,18	5 866,18
	Total des réalisations d'ordre en investissement	5 866,18	76 971,50
	TOTAL	642 366,62	1 221 193,17

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	II + IV	1 221 193,17
--------------	---------	---------	--------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	46 833,03	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	585 033,70

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI + VII	1 806 226,87
----------------------------	-------------	--------------------	--------------

SLO

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT		B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 004 252,56	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	332 357,71
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 660 210,61	73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 183 342,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	825 746,68	731 Fiscalité locale	1 286 420,38
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	273 594,31
014 Atténuations de produits	107 858,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	52 606,59
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	11 746,93
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 598 067,85	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
66 Charges financières	51 168,14	Total recettes de gestion des services	4 140 067,92
67 Charges spécifiques (1)	136,88	76 Produits financiers	89,10
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	3 467,93
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 649 372,87	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 143 624,95

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	71 105,32	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 71 105,32	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 3 720 478,19	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 4 143 624,95
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 609 733,86

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 3 720 478,19	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 4 753 358,81
---	---------------------------------	---	----------------------------------



II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	238 804,40	0,00	238 804,40
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	397 239,52		397 239,52
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	456,52	0,00	456,52
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	5 866,18	5 866,18
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	636 500,44	5 866,18	642 366,62

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

46 833,03

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	1 004 252,56		1 004 252,56
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 660 210,61		1 660 210,61
014 Atténuations de produits	107 858,00		107 858,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	825 746,68	0,00	825 746,68
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	51 168,14	0,00	51 168,14
67 Charges financières (9)	136,99	0,00	136,99

SLO

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 533,16	0,00	37 533,16
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	106 088,51	0,00	106 088,51
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 500,00	0,00	1 000 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	5 866,18	5 866,18
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	100,00	0,00	100,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		71 105,32	71 105,32
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	1 144 221,67	76 971,50	1 221 193,17

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	585 033,70
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	11 746,93		11 746,93
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	332 357,71		332 357,71
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 183 342,00		2 183 342,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 799 165,67	642 366,62	211 246,63	945 552,42	116 180,83	526 185,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	456,52	4 762,04	-5 218,56	0,00	456,52
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations	1 552 679,49	397 239,52	206 484,59	948 955,38	116 180,83	281 058,69
Total des dépenses d'équipement (3)	1 552 679,49	397 696,04	211 246,63	943 736,82	116 180,83	281 515,21
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 620,00	238 804,40	0,00	1 815,60		238 804,40
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	240 620,00	238 804,40	0,00	1 815,60	0,00	238 804,40
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 793 299,49	636 500,44	211 246,63	945 552,42	116 180,83	520 319,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	5 866,18	5 866,18		0,00		5 866,18
Total des dépenses d'ordre	5 866,18	5 866,18		0,00		5 866,18
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	46 833,03					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 845 998,70	689 199,65	211 246,63	945 552,42	116 180,83	526 185,79

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	340 290,00	106 088,51	177 500,00	56 701,49
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 340 290,00	1 106 088,51	177 500,00	56 701,49
10 Dotations, fonds divers et réserves	612 358,70	622 566,86	0,00	-10 208,16
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	500,00	0,00	-500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	100,00	0,00	-100,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	612 358,70	623 166,86	0,00	-10 808,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 952 648,70	1 729 255,37	177 500,00	45 893,33
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	71 592,00	71 105,32		486,68
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	5 866,18	5 866,18		0,00
Total des recettes d'ordre	77 458,18	76 971,50		486,68
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 799 165,67	642 366,62	211 246,63	945 552,42	116 180,83	526 185,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	456,52	4 762,04	-5 218,56	0,00	456,52
2152 Installations de voirie	0,00	436,56	0,00	-436,56	0,00	436,56
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	4 762,04	-4 762,04	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	19,96	0,00	-19,96	0,00	19,96
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 552 679,49	397 239,52	206 484,59	948 955,38	116 180,83	281 058,69
Total des dépenses d'équipement	1 552 679,49	397 696,04	211 246,63	943 736,82	116 180,83	281 515,21
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	240 620,00	238 804,40	0,00	1 815,60		238 804,40
1641 Emprunts en euros	240 000,00	238 304,40	0,00	1 695,60		238 304,40
165 Dépôts et cautionnements reçus	620,00	500,00	0,00	120,00		500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	240 620,00	238 804,40	0,00	1 815,60	0,00	238 804,40
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 793 299,49	636 500,44	211 246,63	945 552,42	116 180,83	520 319,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 866,18	5 866,18		0,00		5 866,18
2313 Constructions	5 866,18	5 866,18		0,00		5 866,18
Total des dépenses d'ordre	5 866,18	5 866,18		0,00		5 866,18

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		1 552 679,49	397 239,52	206 484,59	948 955,38	7 986 174,99	116 180,83	281 058,69
101	LA MAIRIE		157 363,60	40 911,30	2 316,00	114 136,30	775 286,44	0,00	40 911,30
102	LES ATELIERS MUNICIPAUX		6 839,30	10 290,56	0,00	-3 451,26	368 656,65	0,00	10 290,56
103	MARECHAGE BIO		5 369,23	0,00	816,00	4 553,23	0,00	0,00	0,00
105	EGLISE/POSTE/PHARMACIE		50 000,00	3 292,80	0,00	46 707,20	8 028,96	0,00	3 292,80
119	LES ECOLES		25 745,06	22 217,19	2 670,00	857,87	3 599 194,74	0,00	22 217,19
120	LE SPORT		4 150,00	510,00	4 778,43	-1 138,43	525 918,61	0,00	510,00
125	L'INFORMATIQUE		186,00	1 803,60	0,00	-1 617,60	106 290,72	0,00	1 803,60
140	LES LOGEMENTS COMMUNAUX		2 768,40	2 768,40	0,00	0,00	2 768,40	0,00	2 768,40
159	URBANISME FONCIER		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00
164	LA VOIRIE		114 347,12	5 764,72	3 654,00	104 928,40	1 337 069,74	0,00	5 764,72
169	COEUR DE VILLE		121 938,28	30 816,00	37 472,28	53 650,00	34 656,00	0,00	30 816,00
181	AMENAGEMENTS EXTERIEURS		9 000,00	204,00	0,00	8 796,00	485 262,78	0,00	204,00
183	SECURITE		2 964,00	6 162,40	0,00	-3 198,40	92 946,75	0,00	6 162,40
184	MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU DES SERVICES		3 400,00	994,92	0,00	2 405,08	11 378,62	0,00	994,92
185	TELEPHONIE		5 553,95	0,00	5 553,95	0,00	27 593,07	0,00	0,00
190	ECLAIRAGE PUBLIC		99 804,00	1 193,18	324,00	98 286,82	117 670,86	0,00	1 193,18
191	BATIMENTS DIVERS		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	45 876,51	0,00	0,00
192	MATERIELS DIVERS		8 070,06	479,99	94,00	7 496,07	26 282,70	0,00	479,99
197	PARC SPORTIF ET DE LOISIRS		0,00	0,00	105 902,93	-105 902,93	0,00	0,00	0,00
197	PARC SPORTIF ET DE LOISIRS	2023-01	749 170,00	116 180,83	0,00	632 989,17	119 662,03	116 180,83	0,00
198	ECOLE GUYNEMER		118 472,00	132 115,31	3 600,00	-17 243,31	207 289,09	0,00	132 115,31
199	PLACE JEAN MOULIN		45 136,49	19 518,84	39 303,00	-13 683,35	82 326,74	0,00	19 518,84
200	NOEL		0,00	2 015,48	0,00	-2 015,48	2 015,48	0,00	2 015,48

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 197
LIBELLE : PARC SPORTIF ET DE LOISIRS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-01

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	749 170,00	A1 116 180,83	0,00	632 989,17	A2 119 662,03
2031	Frais d'études	49 170,00	0,00	0,00	49 170,00	3 481,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	49 170,00	0,00	0,00	49 170,00	3 481,20
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	700 000,00	116 180,83	0,00	583 819,17	116 180,83
2312	Agencements et aménagements de terrains	700 000,00	116 180,83	0,00	583 819,17	116 180,83

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 170 000,00	B1 0,00	0,00	1 170 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-116 180,83	B2 - A2
				-119 662,03

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dommant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : LA MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES		157 363,60	40 911,30	2 316,00	114 136,30	775 286,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 272,00	2 772,00	0,00	20 500,00	14 743,96
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 272,00	2 772,00	0,00	10 500,00	2 772,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 971,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 091,60	38 139,30	2 316,00	3 636,30	125 373,26
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	25 383,20
21351	Bâtiments publics	29 200,00	35 361,60	2 316,00	-8 477,60	36 297,52
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 055,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 548,39
21838	Autre matériel informatique	891,60	706,80	0,00	184,80	13 240,80
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 400,00	2 070,90	0,00	329,10	18 367,43
2188	Autres immobilisations corporelles	11 600,00	0,00	0,00	11 600,00	27 480,92
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	635 169,22
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	356 448,11
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	278 721,11
2318	Autres immo. corporelles en cours	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	2 109,00	0,00	-2 109,00	91 190,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	2 109,00	0,00	-2 109,00	91 190,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 109,00	0,00	-2 109,00	2 109,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	24 220,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	64 861,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le **en cumulé**

ID : 038-213801756-20240326-2024_ID:10-DE

Solde du financement	Pour l'exercice
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1
	-38 802,30
	B2 - A2

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 166, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : LES ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 839,30 A1	10 290,56	0,00	-3 451,26 A2	368 656,65
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 839,30	10 290,56	0,00	-3 451,26	368 656,65
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	5 880,65
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	278 886,14
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	552,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 405,97
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	6 058,90	6 058,90	0,00	0,00	13 718,68
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	780,40	4 231,66	0,00	-3 451,26	36 037,45
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	410,40
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	920,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 244,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-10 290,56 B2 - A2	-368 656,65	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : MARECHAGE BIO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 369,23	A1	816,00	4 553,23	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	816,00	0,00	816,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	816,00	0,00	816,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 553,23	0,00	0,00	4 553,23	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 553,23	0,00	0,00	4 553,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : EGLISE/POSTE/PHARMACIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		50 000,00	3 292,80	0,00	46 707,20	8 028,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	3 292,80	0,00	46 707,20	8 028,96
2313	Constructions	50 000,00	3 292,80	0,00	46 707,20	8 028,96

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 292,80	B2 - A2	-8 028,96

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : LES ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 745,06 A1	22 217,19	2 670,00	857,87 A2	3 599 194,74
2031	Frais d'études	150,00	0,00	0,00	150,00	197 723,57
2051	Concessions, droits similaires	150,00	0,00	0,00	150,00	197 723,57
2051	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 595,06	22 217,19	2 670,00	707,87	195 916,14
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	660,00	0,00	660,00	0,00	5 963,25
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	78 049,97
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	544,80
21351	Bâtiments publics	2 039,76	1 783,73	0,00	256,03	14 170,12
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	495,14
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 836,41
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	6 102,19
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 773,28	0,00	0,00	6 773,28	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	42 745,13
2188	Autres immobilisations corporelles	16 122,02	20 433,46	2 010,00	-6 321,44	41 009,13
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 205 555,03
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 201 206,45
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 348,58

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00 B1	14 264,51	0,00	-14 264,51	15 609,51
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 264,51	0,00	-14 264,51	14 264,51
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le <i>in cumulé</i>
ID : 038-213801756-20240326-2024-3-D-10-DE

Solde du financement	Pour l'exercice
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1
	-7 952,68
	B2 - A2

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : LE SPORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 150,00	510,00	4 778,43	-1 138,43	525 918,61
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	9 483,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 483,90
21	Immobilisations corporelles	4 150,00	510,00	4 778,43	-1 138,43	312 129,03
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	14 874,20
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 597,38
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	188 508,45
21351	Bâtiments publics	4 000,00	0,00	4 778,43	-778,43	6 057,95
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 963,40
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	8 676,12
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	26 459,55
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 653,54
2188	Autres immobilisations corporelles	150,00	510,00	0,00	-360,00	24 338,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	204 305,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	112 044,24
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	87 650,68
2315	Install., matériel et outil. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 610,76

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 280,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 280,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le en cumulé

ID : 038-213801756-20240326-20243D10-DE

Solde du financement			
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	B2 - A2
		-510,00	

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : L'INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	186,00 A1	1 803,60	0,00	-1 617,60 A2	106 290,72
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	1 432,80	0,00	-1 432,80	9 937,57
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 365,69
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	1 432,80	0,00	-1 432,80	7 571,88
21	Immobilisations corporelles	186,00	370,80	0,00	-184,80	96 353,15
21831	Matériel informatique scolaire	186,00	186,00	0,00	0,00	186,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	184,80	0,00	-184,80	91 325,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	546,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 296,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 803,60 B2 - A2	-106 290,72

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140
LIBELLE : LES LOGEMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A1		A2	A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 768,40	2 768,40	0,00	0,00	2 768,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 768,40	2 768,40	0,00	0,00	2 768,40
21352	Bâtiments privés	2 768,40	2 768,40	0,00	0,00	2 768,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B1		B2	B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
		-2 768,40	-2 768,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 159
LIBELLE : URBANISME FONCIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		2 400,00	A1	0,00	2 400,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
2031	Frais d'études	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00	B1	0,00	0,00	B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : LA VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		114 347,12	5 764,72	3 654,00	104 928,40	1 337 069,74
		0,00	0,00	0,00	0,00	13 618,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178,06
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	12 440,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	67 102,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 102,00
21	Immobilisations corporelles	114 347,12	5 764,72	3 654,00	104 928,40	408 318,64
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	6 209,95
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 026,00
2151	Réseaux de voirie	93 360,64	0,00	1 713,00	91 647,64	57 322,92
2152	Installations de voirie	12 686,48	3 856,92	0,00	8 829,56	278 425,10
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	27 175,20
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 276,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	1 666,60
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	3 000,00	1 907,80	1 941,00	-848,80	31 642,94
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 573,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	848 031,04
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 655,66
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	619 767,29
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	216 608,09

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	42 714,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00	27 179,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	27 179,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 535,20
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	15 535,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le 01/04/2024
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement					
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	Pour l'exercice	B2 - A2	En cumulé
			-5 764,72		-1 294 355,54

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169
LIBELLE : COEUR DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	121 938,28 A1	30 816,00	37 472,28	53 650,00 A2	34 656,00
2031	Frais d'études	25 830,00	27 240,00	30 960,00	-32 370,00	31 080,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 830,00	27 240,00	30 960,00	-32 370,00	31 080,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	96 108,28	3 576,00	6 512,28	86 020,00	3 576,00
2313	Constructions	96 108,28	3 576,00	6 512,28	86 020,00	3 576,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 000,00 B1	7 500,00	7 500,00	0,00 B2	7 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	15 000,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 B2 - A2 En cumulé
	-23 316,00 B2 - A2 -27 156,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 181
LIBELLE : AMENAGEMENTS EXTERIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	204,00	0,00	8 796,00	495 262,78
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	204,00	0,00	8 796,00	38 010,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	13 862,40
21351	Bâtiments publics	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	789,36
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	5 059,08
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 897,12
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 967,55
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	204,00	0,00	-204,00	7 434,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	457 252,78
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	348 607,19
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	67 518,15
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	41 127,44

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2	
			-204,00	-495 262,78

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures * réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213901756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183
LIBELLE : SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 964,00 A1	6 162,40	0,00	-3 198,40 A2	92 946,75
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 295,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 295,60
21	Immobilisations corporelles	2 964,00	6 162,40	0,00	-3 198,40	22 924,98
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 964,00	2 964,00	0,00	0,00	2 964,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 774,58
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 198,40	0,00	-3 198,40	16 186,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	62 726,17
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 772,02
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	36 954,15

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		-6 162,40 B2 - A2	-92 946,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 184
LIBELLE : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU DES SERVICES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 400,00 A1	994,92	0,00	2 405,08 A2	11 378,62
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 400,00	994,92	0,00	2 405,08	11 378,62
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 216,69
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	994,92	0,00	-994,92	994,92
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 305,44
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 861,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2	-994,92	-11 378,62

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : TELEPHONIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 553,95	0,00	5 553,95	0,00	27 593,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 553,95	0,00	5 553,95	0,00	26 358,89
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2,40
2185	Matériel de téléphonie	5 553,95	0,00	5 553,95	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 356,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 234,18
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 234,18

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-27 593,07

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 036-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 190
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	1 193,18	324,00	98 286,82	A2 117 670,86
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 804,00	0,00	0,00	3 804,00	0,00
2031	Frais d'études	3 804,00	0,00	0,00	3 804,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	22 428,02
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	22 428,02
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	94 049,66
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	7 374,44
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	7 602,78
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	79 072,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	96 000,00	1 193,18	324,00	94 482,82	1 193,18
2315	Install., matériel et outill. technique	96 000,00	1 193,18	324,00	94 482,82	1 193,18

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	0,00	0,00	40 000,00	B2 0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-1 193,18 B2 - A2	-117 670,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 191
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00 A1	0,00	0,00	20 000,00 A2	45 876,51
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	45 876,51
2116	Cimetières	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	42 745,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	2 537,72
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	279,99
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	313,80
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		0,00 B1 - A1	-45 876,51 B2 - A2

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 192
LIBELLE : MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			
DEPENSES		8 070,06	479,99	94,00	7 496,07	26 282,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 978,79
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 978,79
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 070,06	479,99	94,00	7 496,07	23 303,91
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 300,06	0,00	0,00	4 300,06	7 012,97
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	700,80
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 095,52
2188	Autres immobilisations corporelles	3 770,00	479,99	94,00	3 196,01	11 494,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
		B1 - A1	B2 - A2	
Recettes – Dépenses (8)		-479,99	B2 - A2	-26 282,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandalées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 197
LIBELLE : PARC SPORTIF ET DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	0,00	105 902,93	-105 902,93 A2	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	105 902,93	-105 902,93	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	105 902,93	-105 902,93	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	0,00
		0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 198
LIBELLE : ECOLE GUYNEMER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	118 472,00	132 115,31	3 600,00	-17 243,31	207 289,09
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 712,00	5 712,00	0,00	0,00	14 003,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	5 712,00	5 712,00	0,00	0,00	5 712,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 291,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	112 760,00	126 403,31	3 600,00	-17 243,31	193 286,09
2313	Constructions	112 760,00	120 537,13	3 600,00	-11 377,13	187 419,91
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	5 866,18	0,00	-5 866,18	5 866,18

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	68 040,00	0,00	-68 040,00	68 040,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	68 040,00	0,00	-68 040,00	68 040,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	68 040,00	0,00	-68 040,00	68 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement

Recettes – Dépenses (8)	Pour l'exercice	En cumulé
B1 - A1	B2 - A2	
	-64 075,31	-139 249,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 199
LIBELLE : PLACE JEAN MOULIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 138,49 A1	19 518,84	39 303,00	-13 683,35 A2	82 326,74
2031	Frais d'études	2 880,00	2 640,00	0,00	240,00	2 640,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 110,49	16 878,84	37 155,00	-23 923,35	77 508,14
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	37 464,00
2151	Réseaux de voirie	30 110,49	16 878,84	37 155,00	-23 923,35	40 044,14
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 148,00	0,00	2 148,00	10 000,00	2 178,60
2313	Constructions	12 148,00	0,00	2 148,00	10 000,00	2 178,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	47 250,00 B1	14 175,00	170 000,00	-136 925,00 B2	14 175,00
1323	Subv. non transf. Départements	47 250,00	14 175,00	0,00	33 075,00	14 175,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	170 000,00	-170 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-68 151,74
		-5 343,84		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200
LIBELLE : NOEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	2 015,48	0,00	-2 015,48 A2	2 015,48
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 015,48	0,00	-2 015,48	2 015,48
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-2 015,48	B2 - A2	-2 015,48

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	340 290,00	106 088,51	177 500,00	56 701,49
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 109,00	0,00	-2 109,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 264,51	0,00	-14 264,51
1323 Subv. non transf. Départements	155 290,00	82 215,00	0,00	73 075,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	185 000,00	7 500,00	177 500,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 340 290,00	1 106 088,51	177 500,00	56 701,49
10 Dotations, fonds divers et réserves	612 358,70	622 566,86	0,00	-10 208,16
10222 FCTVA	22 325,00	22 325,78	0,00	-0,78
10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	15 207,38	0,00	-10 207,38
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	585 033,70	585 033,70	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	500,00	0,00	-500,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	0,00	-500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	100,00	0,00	-100,00
261 Titres de participation	0,00	100,00	0,00	-100,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	612 358,70	623 166,86	0,00	-10 808,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 952 648,70	1 729 255,37	177 500,00	45 893,33
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	71 592,00	71 105,32		486,68
2802 <i>Frais liés à la réalisation de document</i>	6 150,00	0,00		6 150,00
28031 <i>Frais d'études</i>	2 000,00	0,00		2 000,00
28041412 <i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	150,00	5 200,11		-5 050,11
28041481 <i>Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	150,00	140,13		9,87

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024

Credits sans emploi

Publié le /12

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réali (2)
28041511	1 400,00	0,00	1 400,00
280415311	0,00	6,12	-6,12
28041581	6 750,00	11 627,37	-4 877,37
2804182	1 050,00	1 495,20	-445,20
2805	1 400,00	1 929,25	-529,25
28088	1 300,00	0,00	1 300,00
28121	800,00	398,00	402,00
28128	2 900,00	2 863,90	36,10
281351	3 667,00	1 100,82	2 566,18
281352	120,00	118,94	1,06
28138	18 950,00	18 928,16	21,84
28152	6 415,00	5 112,75	1 302,25
281533	300,00	0,00	300,00
2815738	1 035,00	0,00	1 035,00
281578	0,00	432,95	-432,95
28158	3 235,00	2 041,83	1 193,17
28181	250,00	0,00	250,00
281828	4 500,00	0,00	4 500,00
281831	0,00	804,59	-804,59
281838	0,00	1 607,44	-1 607,44
281841	225,00	6 667,24	-6 442,24
281848	2 305,00	2 558,04	-253,04
28185	0,00	2,40	-2,40
28188	6 540,00	8 070,08	-1 530,08
041	5 866,18	5 866,18	0,00
238	5 866,18	5 866,18	0,00
Total des recettes d'ordre	77 458,18	76 971,50	486,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 599 405,86	3 560 020,91	160 457,28	0,00	878 927,67	0,00	3 720 478,19
011	Charges à caractère général (3)	1 508 207,00	860 623,00	143 629,56	0,00	503 954,44	0,00	1 004 252,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 804 424,86	1 660 210,61	0,00	0,00	144 214,25		1 660 210,61
014	Atténuations de produits	151 758,00	107 858,00	0,00	0,00	43 900,00		107 858,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	959 324,00	817 453,58	8 293,10	0,00	133 577,32	0,00	825 746,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 423 713,86	3 446 145,19	151 922,66	0,00	825 646,01	0,00	3 598 067,85
66	Charges financières	52 100,00	42 633,52	8 534,62	0,00	931,86		51 168,14
67	Charges spécifiques (3)	52 000,00	136,88	0,00	0,00	51 863,12		136,88
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	104 100,00	42 770,40	8 534,62	0,00	52 794,98		51 305,02
	Total des dépenses réelles	4 527 813,86	3 488 915,59	160 457,28	0,00	878 440,99	0,00	3 649 372,87
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	71 592,00	71 105,32			486,68		71 105,32
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	71 592,00	71 105,32			486,68		71 105,32
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 599 405,86	3 560 020,91	160 457,28	0,00	878 927,67	0,00	3 720 478,19

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	3 989 672,00	3 932 182,43	211 442,52	0,00	-153 952,95
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	11 746,93	0,00	0,00	38 253,07
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	318 022,00	120 970,39	211 387,32	0,00	-14 335,71
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 182 857,00	2 183 342,00	0,00	0,00	-485,00
731	Fiscalité locale	1 147 000,00	1 286 365,18	55,20	0,00	-139 420,38
74	Dotations et participations (3)	239 793,00	273 594,31	0,00	0,00	-33 801,31
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 600,00	52 606,59	0,00	0,00	-8 006,59
	Total des recettes de gestion des services	3 982 272,00	3 928 625,40	211 442,52	0,00	-157 795,92
76	Produits financiers	0,00	89,10	0,00	0,00	-89,10
77	Produits spécifiques (3)	7 400,00	3 467,93	0,00	0,00	3 932,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	7 400,00	3 557,03	0,00	0,00	3 842,97
	Total des recettes réelles	3 989 672,00	3 932 182,43	211 442,52	0,00	-153 952,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	609 733,86					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 599 405,86	4 541 916,29	211 442,52	0,00	-153 952,95
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non litrées.
 (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 599 405,86	3 560 020,91	160 457,28	0,00	878 927,67	0,00	3 720 478,19
011	Charges à caractère général (4)	1 508 207,00	860 623,00	143 629,56	0,00	503 954,44	0,00	1 004 252,56
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00	26 000,00	0,00	94 000,00	0,00	26 000,00
60612	Energie - Electricité	207 200,00	141 220,15	2 627,34	0,00	63 352,51	0,00	143 847,49
60621	Combustibles	190 900,00	125 110,26	18 376,15	0,00	47 413,59	0,00	143 486,41
60622	Carburants	12 900,00	9 628,73	1 985,91	0,00	1 285,36	0,00	11 614,64
60623	Alimentation	7 100,00	4 719,68	452,68	0,00	1 927,64	0,00	5 172,36
60624	Produits de traitement	350,00	321,38	0,00	0,00	28,62	0,00	321,38
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	13 770,48	0,00	0,00	11 229,52	0,00	13 770,48
60632	Fournitures de petit équipement	28 000,00	17 661,72	6 447,08	0,00	3 891,20	0,00	24 108,80
60633	Fournitures de voirie	5 150,00	872,95	456,09	0,00	3 820,96	0,00	1 329,04
60636	Habillement et vêtements de travail	10 808,00	10 042,62	0,00	0,00	765,38	0,00	10 042,62
6064	Fournitures administratives	9 150,00	10 081,60	0,00	0,00	-931,60	0,00	10 081,60
6067	Fournitures scolaires	14 300,00	12 059,62	0,00	0,00	2 240,38	0,00	12 059,62
6068	Autres matières et fournitures	8 700,00	4 510,61	4 222,11	0,00	-32,72	0,00	8 732,72
611	Contrats de prestations de services	148 550,00	125 204,93	12 939,10	0,00	10 405,97	0,00	138 144,03
61221	Matériel roulant	28 656,00	28 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 656,00
61228	Autres	6 800,00	4 690,77	0,00	0,00	2 109,23	0,00	4 690,77
61351	Matériel roulant	71 550,00	7 341,92	2 113,26	0,00	62 094,82	0,00	9 455,18
61358	Autres	31 830,00	27 856,61	447,65	0,00	3 525,74	0,00	28 304,26
61521	Entretien terrains	13 600,00	10 776,00	222,30	0,00	2 601,70	0,00	10 998,30
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 500,00	18 697,67	4 843,78	0,00	12 958,55	0,00	23 541,45
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	336,66	120,00	0,00	43,34	0,00	456,66
615231	Entretien, réparations voiries	52 200,00	43 671,95	1 440,00	0,00	7 088,05	0,00	45 111,95
615232	Entretien, réparations réseaux	13 750,00	7 927,92	330,00	0,00	5 492,08	0,00	8 257,92
61551	Entretien matériel roulant	17 200,00	14 107,34	69,00	0,00	3 023,66	0,00	14 176,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 222,94	865,64	0,00	-88,58	0,00	5 088,58
6156	Maintenance	45 400,00	33 436,29	1 921,20	0,00	10 042,51	0,00	35 357,49
6161	Multirisques	16 200,00	16 163,75	0,00	0,00	36,25	0,00	16 163,75
617	Etudes et recherches	34 000,00	12 780,00	12 528,00	0,00	8 692,00	0,00	25 308,00
6182	Documentation générale et technique	2 850,00	2 436,17	374,00	0,00	39,83	0,00	2 810,17
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	-303,00	403,20	0,00	4 399,80	0,00	100,20
6188	Autres frais divers	1 200,00	1 108,80	0,00	0,00	91,20	0,00	1 108,80
62268	Autres honoraires, conseils	62 936,00	16 539,31	5 430,89	0,00	40 965,80	0,00	21 970,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	13 562,32	7 260,30	0,00	-10 822,62	0,00	20 822,62
6228	Divers	0,00	5 115,86	0,00	0,00	-5 115,86	0,00	5 115,86



Pour information,
gérées dans le cadre d'une AE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6231	Annonces et insertions	1 500,00	3 507,85	0,00	0,00	-2 007,85	0,00	3 507,85
6232	Fêtes et cérémonies	48 530,00	34 228,48	2 003,71	0,00	12 297,81	0,00	36 232,19
6233	Foires et expositions	0,00	650,00	0,00	0,00	-650,00	0,00	650,00
6234	Réceptions	21 700,00	305,93	0,00	0,00	21 394,07	0,00	305,93
6236	Catalogues et imprimés	12 250,00	4 054,50	3 256,00	0,00	4 939,50	0,00	7 310,50
6238	Divers	6 892,00	3 878,00	2 077,37	0,00	936,63	0,00	5 955,37
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	423,00	0,00	0,00	-423,00	0,00	423,00
6247	Transports collectifs	0,00	130,00	0,00	0,00	-130,00	0,00	130,00
6248	Divers	4 719,00	7 610,00	0,00	0,00	-2 891,00	0,00	7 610,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 125,00	200,63	0,00	0,00	5 924,37	0,00	200,63
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	6 109,61	0,00	0,00	2 890,39	0,00	6 109,61
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 991,11	1 778,51	0,00	-769,62	0,00	20 769,62
627	Services bancaires et assimilés	420,00	155,81	377,93	0,00	-113,74	0,00	533,74
6281	Concours divers (cotisations)	1 986,00	1 297,53	0,00	0,00	688,47	0,00	1 297,53
6282	Frais de gardiennage	1 600,00	1 333,80	360,36	0,00	-94,16	0,00	1 694,16
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	2 615,75	0,00	0,00	-115,75	0,00	2 615,75
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 660,00	2 418,78	0,00	0,00	2 241,22	0,00	2 418,78
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	36 500,00	9 548,96	21 900,00	0,00	5 051,04	0,00	31 448,96
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	184,59	0,00	0,00	59 815,41	0,00	184,59
63512	Taxes foncières	15 500,00	14 994,00	0,00	0,00	506,00	0,00	14 994,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	2 247,95	0,00	0,00	-1 747,95	0,00	2 247,95
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 045,00	1 406,71	0,00	0,00	9 638,29	0,00	1 406,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 804 424,86	1 660 210,61	0,00	0,00	144 214,25		1 660 210,61
6331	Versement mobilité	13 000,00	12 791,63	0,00	0,00	208,37		12 791,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 798,44	0,00	0,00	201,56		4 798,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 000,00	23 129,51	0,00	0,00	-129,51		23 129,51
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 951,78	0,00	0,00	48,22		2 951,78
64111	Rémunération principale titulaires	588 624,86	558 174,25	0,00	0,00	30 450,61		558 174,25
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	9 992,94	0,00	0,00	-3 992,94		9 992,94
64113	NBI	6 000,00	8 859,24	0,00	0,00	-2 859,24		8 859,24
64118	Autres indemnités	200 000,00	151 897,80	0,00	0,00	48 102,20		151 897,80
64131	Rémunérations	447 500,00	364 483,59	0,00	0,00	83 016,41		364 483,59
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 084,01		2 084,01
64138	Primes et autres indemnités	40 000,00	35 687,53	0,00	0,00	4 312,47		35 687,53
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	202 431,19	0,00	0,00	-22 431,19		202 431,19
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	191 144,57	0,00	0,00	-1 144,57		191 144,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	15 957,23	0,00	0,00	4 042,77		15 957,23
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	64 693,29	0,00	0,00	-29 693,29		64 693,29

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 03/04/2024

Information, Pour information, ID : 038-213801756-20240326-2024-10-DE

gérées dans le cadre d'une AE

gérées hors AE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30 000,00	8 057,89	0,00	0,00	21 942,11	8 057,89
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 853,82	0,00	0,00	146,18	1 853,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	669,72	0,00	0,00	-369,72	669,72
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	552,18	0,00	0,00	14 447,82	552,18
014	Atténuations de produits	151 758,00	107 858,00	0,00	0,00	43 900,00	107 858,00
739221	FN GIR	31 758,00	0,00	0,00	0,00	31 758,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	120 000,00	107 858,00	0,00	0,00	12 142,00	107 858,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	959 324,00	817 453,58	8 293,10	0,00	133 577,32	825 746,68
65311	Indemnités de fonction	130 000,00	73 276,71	0,00	0,00	56 723,29	73 276,71
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	10 600,00	17 729,45	0,00	0,00	-7 129,45	17 729,45
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 400,00	9 168,36	0,00	0,00	-1 768,36	9 168,36
65315	Formation	900,00	977,00	0,00	0,00	-77,00	977,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
6553	Service d'incendie	92 850,00	92 802,49	0,00	0,00	47,51	92 802,49
65568	Autres contributions	475 000,00	477 967,23	977,04	0,00	-3 944,27	478 944,27
657362	Subv. fonct. CCAS	100 000,00	70 000,00	0,00	0,00	30 000,00	70 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	65 934,00	59 666,70	0,00	0,00	6 267,30	59 666,70
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	21 540,00	14 397,55	7 316,06	0,00	-173,61	21 713,61
65818	Autres	0,00	816,00	0,00	0,00	-816,00	816,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00	450,00
65888	Autres	51 000,00	202,09	0,00	0,00	50 797,91	202,09
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 423 713,86	3 446 145,19	151 922,66	0,00	825 646,01	3 598 067,85
66	Charges financières	52 100,00	42 633,52	8 534,62	0,00	931,86	51 168,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 050,00	46 789,11	0,00	0,00	-2 739,11	46 789,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 050,00	-4 155,59	8 534,62	0,00	3 670,97	4 379,03
67	Charges spécifiques (4)	52 000,00	136,88	0,00	0,00	51 863,12	136,88
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	52 000,00	136,88	0,00	0,00	51 863,12	136,88
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		104 100,00	42 770,40	8 534,62	0,00	52 794,98	51 305,02

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des dépenses réelles		4 527 813,86	3 488 915,59	160 457,28	0,00	878 440,99
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	71 592,00	71 105,32			486,68
6811	Dot. amort. immos incorporables	71 592,00	71 105,32			486,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre		71 592,00	71 105,32			486,68

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	8 534,62
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 155,59
= Différence ICNE N - ICNE N-1	4 379,03

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	3 989 672,00	3 932 182,43	211 442,52	0,00	-153 952,95
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	11 746,93	0,00	0,00	38 253,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	9 500,79	0,00	0,00	-9 500,79
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	2 246,14	0,00	0,00	47 753,86
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	318 022,00	120 970,39	211 387,32	0,00	-14 335,71
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 200,00	3 247,00	0,00	0,00	-47,00
70323	Red. occupation dom. public	31 840,00	45 126,82	2 832,48	0,00	-16 119,30
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	34 747,92	136 602,43	0,00	28 649,65
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	60 000,00	9 190,87	0,00	0,00	50 809,13
70843	Mise à dispo personnel CCAS	0,00	0,00	69 190,00	0,00	-69 190,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	7 413,00	0,00	0,00	-7 413,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	1 000,37	0,00	0,00	-1 000,37
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	-737,59	2 762,41	0,00	-2 024,82
70875	Remb. frais par les communes du GFP	22 982,00	0,00	0,00	0,00	22 982,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	20 982,00	0,00	0,00	-20 982,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 182 857,00	2 183 342,00	0,00	0,00	-485,00
73211	Attribution de compensation	1 985 000,00	1 985 246,00	0,00	0,00	-246,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	44 053,00	44 053,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	131 804,00	131 804,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 000,00	22 239,00	0,00	0,00	-239,00
731	Fiscalité locale	1 147 000,00	1 286 365,18	55,20	0,00	-139 420,38
73111	Impôts directs locaux	1 060 000,00	1 172 305,00	0,00	0,00	-112 305,00
73118	Autres contributions directes	0,00	151,00	0,00	0,00	-151,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 000,00	28 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	60 000,00	85 695,07	0,00	0,00	-25 695,07
73154	Droits de place	2 000,00	214,11	55,20	0,00	1 730,69
74	Dotations et participations (4)	239 793,00	273 594,31	0,00	0,00	-33 801,31
741121	DSR des communes	25 000,00	36 540,00	0,00	0,00	-11 540,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	19 000,00	19 109,39	0,00	0,00	-109,39
74718	Autres participations Etat	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7473	Participation départements	0,00	2 861,92	0,00	0,00	-2 861,92
748312	D.C.R.T.P.	65 793,00	65 793,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	130 000,00	148 457,00	0,00	0,00	-18 457,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Résultat
75	Autres produits de gestion courante (4)	44 600,00	52 606,59	0,00	-8 006,59
752	Revenus des immeubles	38 000,00	38 737,86	0,00	-737,86
75888	Autres	6 600,00	13 868,73	0,00	-7 268,73
Total des recettes de gestion des services		3 982 272,00	3 928 625,40	211 442,52	-157 795,92
76	Produits financiers	0,00	89,10	0,00	-89,10
761	Produits de participations	0,00	89,10	0,00	-89,10
77	Produits spécifiques (4)	7 400,00	3 467,93	0,00	3 932,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	7 400,00	3 467,93	0,00	3 932,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 989 672,00	3 932 182,43	211 442,52	-153 952,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 345 343,18								
1641 Emprunts en euros (total)					5 345 343,18								
008247401	15/09/2006	31/08/2006	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	11/12/2006	300 972,28	R		3,434	1,643	T	X Echéance constante		A-1
018387501	30/06/2006	14/12/2005	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	30/09/2006	730 800,00	F		3,990	4,052	T	X Echéance constante		A-1
040836301	27/02/2006	15/02/2006	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	14/05/2006	553 570,90	R	EURIBOR	2,712	1,800	T	X Echéance constante		A-1
1380732	09/06/2017	30/05/2017	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	09/07/2017	600 000,00	F		1,058	1,201	A	X Echéance constante	O	A-1
3187274	30/06/2007	12/12/2006	SA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	25/10/2007	360 000,00	F		3,970	4,058	T	X Echéance constante		A-1
5140167-49579	01/06/2016	17/05/2016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2016	750 000,00	F		1,050	1,017	T	X Echéance constante		A-1
5140168-49579	01/04/2017	17/05/2016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/09/2017	750 000,00	V		1,750	2,735	T	X Echéance constante	C	A-1
MON5277887EUR/0528901/001	26/08/2019	09/08/2019	Société LA BANQUE POSTALE	01/12/2019	300 000,00	F		0,920	0,925	T	X Echéance constante		A-1
MON545986EUR	01/12/2023	08/11/2023	Société LA BANQUE POSTALE	01/03/2024	1 000 000,00	F		4,420	4,420	T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
2016-1	01/01/2002	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2017-1	01/01/2002	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2020-1	01/01/2002	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2023/caution M Maurice Lionnel	01/01/2002	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le **SLOX**

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Proportion d'amortissement anticipé (7)	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					5 345 343,18							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 715 613,89					238 172,71	42 686,54	0,00	8 534,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 715 613,89					238 172,71	42 686,54	0,00	8 534,62
008247401		0,00	A-1	41 596,31	2,75	R	EURIBOR	1,643	15 048,60	1 595,19	0,00	90,58
018387501		0,00	A-1	126 011,20	2,50	F		4,052	47 005,02	6 205,86	0,00	13,97
040836301		0,00	A-1	0,00	0,00	R	EURIBOR	1,800	8 693,44	41,52	0,00	0,00
1380732		0,00	A-1	329 692,68	7,58	F		1,201	39 044,30	4 424,84	0,00	1 890,24
3187274		0,00	A-1	90 752,72	3,58	F		4,058	22 014,69	4 209,17	0,00	675,21
5140167-49579		0,00	A-1	402 155,69	8,00	F		1,017	49 559,35	4 530,45	0,00	350,51
5140168-49579		0,00	A-1	506 250,00	13,50	V		2,735	37 500,00	19 552,14	0,00	1 662,76
MON6277887EUR/0528901/001		0,00	A-1	219 155,29	10,75	F		0,925	19 307,31	2 127,37	0,00	168,02
MON645986EUR		0,00	A-1	1 000 000,00	20,00	F		4,420	0,00	0,00	0,00	3 683,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2016-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2017-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023/caution M Maurice Liemel		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 715 613,99					238 172,71	42 686,54	0,00	8 534,62

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Publié le
ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE
DT-3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		13	0	0	0	0	
	% de l'encours		99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		2 715 613,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)					Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)					0,00	0,00				
Taux variable simple (total)					0,00	0,00				
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00				
Total					0,00	0,00				

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

5107

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €	26-01-2010
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2031 Frais d'études	5
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15
L	2138 Autres constructions	10
L	2151 Réseaux de voirie	15
L	2152 Installations de voirie	20
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8
L	2158 Autres matériels	6
L	2182 Matériel de transport	8
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4
L	2184 Mobilier	10
L	2188 Autres immobilisations corporelles	8
L	Subventions équipements	40
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		26/01/2010
		20/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C		
		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)				
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

IV SLO

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 016 807,57	1 030 161,41	114 551,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	90 744,00	62 088,00	28 656,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213601756-20240326-2024_D_10-DE

DTZ

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour logement social					2 016 807,57	955 533,26										39 922,85	74 628,15	
Sauvegarde immobilière	1997	X Echéance progressive	Construct* de 8 logements-Reverchat	Société C.D.C.	223 421,96	78 459,60	5,08	A	F	4,225	F	4,225	4,225	-		3 775,80	10 802,86	
Sauvegarde immobilière	1997	X Echéance progressive	Construction de 9 logements-à Reverchat	Société C.D.C.	225 562,38	83 761,14	5,08	A	F	4,800	F	4,800	4,800	-		4 562,57	11 292,47	
Sauvegarde immobilière	1998	X Echéance progressive	Construct* 11 logem. Reverchat	Société C.D.C.	270 537,32	114 006,32	6,08	A	F	4,800	F	4,800	4,800	-		6 084,02	12 744,08	
Sauvegarde immobilière	1997	X Echéance progressive	Construct*6 logements Reverchat	Société C.D.C.	153 346,63	54 229,43	5,08	A	F	4,300	F	4,300	4,300	-		2 652,10	7 447,39	
Sté Martinénoise de développement	1998	X Echéance progressive	Construct* de 8 logements-Bois de challimbaud II	Société C.D.C.	204 742,70	108 181,51	13,08	A	F	3,120	F	3,120	3,120	-		3 555,19	5 766,98	
Sté Martinénoise de développement	1998	X Echéance progressive	Construct* de 32 logements-Bois de Challimbaud II	Société C.D.C.	939 196,56	516 895,26	13,08	A	F	3,550	F	3,550	3,550	-		19 293,17	26 574,37	
TOTAL GENERAL					2 016 807,57	955 533,26										39 922,85	74 628,15	

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en ...)
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 238 172,71
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 238 172,71
Recettes réelles de fonctionnement	II 4 143 624,95

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 5,75
---	--------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)		
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)			
Crédits-baïls mobiliers													
BALAYEUSE	2019	CAPITOLE FINANCE	7	28 656,00	90 744,00	28 656,00	28 656,00	4 776,00	0,00	0,00	0,00	62 088,00	
				28 656,00	90 744,00	28 656,00	28 656,00	4 776,00	0,00	0,00	0,00	62 088,00	
Crédits-baïls immobiliers													
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total						28 656,00	90 744,00	28 656,00	4 776,00	0,00	0,00	62 088,00	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	129 666,70	
Personnes de droit privé	59 666,70	
Associations	50 702,70	
ASS ACADEMIE D'AIKIDO DE BRIGNOUD	514,00	
Association A corps danse	1 730,00	
Association ACCA	500,00	
Association APE GEORGES SAND	500,00	
Association APEGUYLAN	500,00	
Association ASS.FROGES JUDO	1 481,00	
Association BELLEDONNE ESCRIME	1 659,00	
Association COMITE SOCIAL PERSONNEL FROGES	15 000,00	
Association FOC BOULES LYONNAISES	905,00	
Association FOC FOOTBALL	2 355,00	
Association FROGES OLYMPIQUE CLUB SKI	3 514,00	
Association GOSPEL EN GRESIVAUDAN	500,00	
Association GRESIVAUDAN BASKET CLUB	2 680,00	
Association GRESIVAUDAN BELLEDONNE	5 699,00	
Association L'ETINCELLE	500,00	
Association LE TICHODROME	512,70	
Association La compagnie entre en scène	500,00	
Association OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	2 000,00	
Association TENNIS CLUB DE FROGES	2 050,00	
Association Zumbalaba	2 129,00	
BELLEDONN'S COUNTRY VALLEY	810,00	
FOC GYM	1 485,00	
KARATE-DO BELLEDONNE	992,00	
LA PETITE BOULE DE CHALIMBAUD	1 215,00	
VELO CLUB FROGESVILLARD BONNOT	972,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	8 964,00	
Etablissement COOP. SCOLAIRE GUYNEMER	3 360,00	
Etablissement COOP. SCOLAIRE MAT LANGEVIN FREDET	1 986,00	
Etablissement COOP. SCOLAIRE MAT.LA PASSIERE	3 618,00	
Personnes de droit public	70 000,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le 26/03/2024
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
Communes	0,00
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	70 000,00
CCAS DE FROGES	70 000,00
Autres	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	5,80	3,00	8,80
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable enfance	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
assistante administrative	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
responsable pôle ressources	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	12,00	30,00	13,10	8,81	21,91
Adjoint technique 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	3,86	0,00	3,86
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique	C	11,00	12,00	23,00	7,24	0,00	7,24
agent bâtiment	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
agent cantine et périscolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,81	5,81
agent espace vert	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	1,89	0,00	1,89
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,93	0,00	0,93
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,96	0,00	0,96
Agent spéc. écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS TITULAIRES NON TITULAIRES
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistante d'enseignement artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 1ère cl.	B	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
agent de police	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		36,00	13,00	49,00	24,79	11,81	36,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Responsable enfance	C	ADM		0,00	A 332.13	CDD remplacement agent en clm
agent batiment	C	TECH		0,00	A 332.13	CDD remplacement agent en dispo
agent batiment	C	TECH		0,00	A 332.14	CDD absence recrutement d'agent titulaire
agent cantine et périscolaire	C	TECH		0,00	A 332.14	CDD absence recrutement d'agent titulaire
agent espace vert	C	TECH		0,00	A 332.14	CDD absence recrutement d'agent titulaire
assistante administrative	C	ADM		0,00	A 332.14	CDD absence recrutement d'agent titulaire
responsable pôle ressources	C	ADM		0,00	A 332.14	CDI absence recrutement d'agent titulaire
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
agent espace vert assistante élus	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD saisonnier
	B	ADM		0,00	A 332-24	CDD contrat de mission de 3 ans
chargé de communication	B	ADM		0,00	A 332.24	CDD contrat de mission de 3 ans
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique (dont aménagement urbain).
S : Social.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-3° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-4° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-5° : Substitution par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-6° : Communes de moins de 15 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-7° : Communes de moins de 10 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-8° : Autres collectivités territoriales ou établies communales de moins de 10 000 habitants.
332-8-9° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-5° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLOA

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
02/02/2015 -	INOVACTION	Société INOVACTION	Société Française	100,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements domés.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Service de l'assainissement Service de l'Eau			21380175600106 21380175600098	SPIC SPIC	oui oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumuli des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			418 938,88	9 508,03	
Acquisitions à titre onéreux			418 938,88	9 508,03	
05/01/2023	Débroussailluse électrique	2023-04	780,40	128,62	6
18/01/2023	Réfection de la voirie secteur les Jaurès	2022-52	33 378,12	2 040,00	15
18/01/2023	Refection de trottoirs sur RD523 du monument aux morts	2022-54	20 224,80	1 236,00	15
18/01/2023	Lot électricité pour la mise en accessibilité (Guynemer)	2022-54	5 992,62	0,00	0
18/01/2023	Travaux éclairage intérieur - Guynemer	2022-55	2 532,24	0,00	0
18/01/2023	Création accès PMR Guynemer	2022-56	25 687,80	0,00	0
18/01/2023	Achat ordinateur + mar ergonomique	2022-57	3 949,20	905,00	4
19/01/2023	Machine à laver pour l'école Guynemer	2023-01	66,25	66,25	6
26/01/2023	Etude de maîtrise d'œuvre - Place Jean Moulin	2023-12	1 560,00	0,00	0
26/01/2023	Etude de maîtrise d'œuvre - Place Jean Moulin	2023-12	1 080,00	0,00	0
27/01/2023	Installation des alarmes PPMS des écoles Guynemer et Fredet	2023-10	6 922,02	407,63	15
06/02/2023	PUMPTRACK	COM-2024-000003	864,00	0,00	0
10/02/2023	Panneau rappel 30km/h (Boulevard Langevin)	2023-02	417,00	18,59	20
10/02/2023	Panneau stationnement interdit Rue des Trolles	2023-09	669,48	29,84	20
13/02/2023	Changement du régulateur sur la chaufferie de la cantine Guynemer	2023-13	5 712,00	840,93	6
02/03/2023	Pose d'une horloge astronomique aux vestiaires du stade	2023-14	510,00	26,26	15
08/03/2023	Pistolet à peinture	2023-15	171,16	23,22	6
13/03/2023	Nettoyeur Haute pression HP thermique DIMACO PREMIER 10160H	2023-17	3 067,20	408,96	6
15/03/2023	Etude pour aménager le coeur de ville	COM-2023-000003	2 160,00	0,00	0
15/03/2023	Etude pour aménager le coeur de ville	COM-2023-000003	7 560,00	0,00	0
21/03/2023	Mobilier de bureau DGS	COM-2023-000060	808,55	51,89	10
06/04/2023	Onduleur au niveau du serveur HS suite à des microcoupures électriques	COM-2023-000059	706,80	112,89	4
02/05/2023	Etude pour aménager le terre-pleins	COM-2023-000003	4 080,00	0,00	0
04/05/2023	Balise J5 pour la sécurisation des terre-pleins	COM-2023-000007	493,56	14,74	20
09/05/2023	Changement douche lgmt communal Mme BENE	COM-2023-000010	2 768,40	118,94	15
09/05/2023	2 wc + 1 lavabo pour l'école Fredet	COM-2023-000011	1 783,73	76,64	15
10/05/2023	Achat de 3 défibrillateurs +abonnement (gratuit la première année)	COM-2023-000012	3 092,40	330,72	6
16/05/2023	Rénovation sol préau - Ecole Guynemer (sécurisation)	COM-2023-000016	8 763,00	0,00	0
16/05/2023	Achat lame à neige 1.37MX43CM ET CHASSI et saieuse pour quad/GYROPH	COM-2023-000021	2 911,90	181,99	10
22/05/2023	Remplacement du firewall mairie - engagement pour bp 2023 ne pas mettre en RAR	COM-2023-000013	2 772,00	843,15	2
25/05/2023	Panneaux de déviation RTF	COM-2023-000014	356,16	9,50	20
25/05/2023	COUPE-PAIN ELECTRIQUE INOX	COM-2023-000017	2 428,20	182,11	6
05/06/2023	Feuille pp alvéolaire blanc 420x600x3,5mm Travaux spéciaux	COM-2023-000009	204,00	19,17	6
05/06/2023	Achat d'un pied de bureau pour séparer un bureau double	COM-2023-000020	50,75	50,75	1
07/06/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	8 641,08	0,00	0
14/06/2023	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLICQUE	COM-2023-000018	864,00	0,00	0
14/06/2023	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLICQUE	COM-2023-000018	864,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/23	8
20/06/2023	Débroussaillieuse à Batterie Stihl FSA135 4 batteries Stihl AP 500S /Chargeur	COM-2023-000024	2 427,00	160,96	8
20/06/2023	Achat d'un souffleur à dos thermique	COM-2023-000025	720,00	90,00	8
21/06/2023	CHORUS PRO FACTURATION ELECTRONIQUE	COM-2023-000022	1 432,80	378,10	2
21/06/2023	REFRIGERATEUR SALLE FLORENCE ARTHAUD	COM-2023-000023	479,99	39,56	6
26/06/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	6 125,06	0,00	0
21/07/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	12 250,12	0,00	0
21/07/2023	Renouvellement mobilier classe de Madame MOYNET	COM-2023-000027	4 762,04	203,71	10
04/08/2023	CONSULTATION MP ECLAIRAGE PUBLIC	COM-2023-000031	324,00	0,00	0
09/08/2023	Publication attribution marché public Eclairage Public	COM-2023-000035	329,18	0,00	0
17/08/2023	4 bancs pour installation sur la commune	COM-2023-000034	1 312,00	81,39	6
08/09/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	6 125,06	0,00	0
13/09/2023	3 Corbeilles tulipes anthracite pour installation dans la commune	COM-2023-000026	595,80	29,79	6
29/09/2023	EGLISE IMMACULEE ONCEPTION : FOURNITURE ET POSE DE COUVERTINES SUR LES PILIERS	COM-2023-000039	3 292,80	0,00	0
02/10/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	11 988,00	0,00	0
05/10/2023	Travaux de maçonnerie GUYNEMER	COM-2023-000036	5 866,18	0,00	0
10/10/2023	AMENAGEMENT DU PARC SPORTIF	COM-2023-000015	28 000,28	0,00	0
12/10/2023	Tournée du Père Noël : décor 4 poteaux rue de Bretagne	COM-2023-000041	1 382,16	50,55	6
20/10/2023	Onduleur Eaton Ellipse Eco pour le service scolaire	COM-2023-000057	186,00	6,59	4
20/10/2023	2 Claviers et souris sans fil	COM-2023-000058	184,80	6,55	4
22/10/2023	Mange debout et housses de tables	COM-2023-000042	19,07	19,07	10
24/10/2023	Travaux de maçonnerie GUYNEMER	COM-2023-000036	61 054,72	0,00	0
02/11/2023	Panneaux vitres 30 rue lamartine et panneaux indicateur feux tricolore bd	COM-2023-000054	391,92	2,18	20
02/11/2023	Installation de panneaux de signalisation	COM-2023-000055	719,76	4,00	20
17/11/2023	Changement chaudière Mairie	COM-2023-000033	35 361,60	288,13	15
21/11/2023	Travaux de maçonnerie GUYNEMER	COM-2023-000036	41 367,61	0,00	0
22/11/2023	3 Panneaux de circulation	COM-2023-000056	248,40	1,35	20
23/11/2023	Travaux de maçonnerie GUYNEMER	COM-2023-000036	9 035,00	0,00	0
24/11/2023	Travaux de maçonnerie GUYNEMER	COM-2023-000036	5 866,18	0,00	0
24/11/2023	1 chariot préimprégnation cantine Guynemer	COM-2023-000048	921,60	0,85	6
24/11/2023	1 chariot préimprégnation cantine G Sand	COM-2023-000049	921,60	0,85	6
28/11/2023	1 chariot préimprégnation Mairie	COM-2023-000046	1 117,38	2,07	6
28/11/2023	2 chariots préimprégnation école Guynemer	COM-2023-000045	2 234,76	4,14	6
28/11/2023	2 chariots de préimprégnation école Fredet	COM-2023-000044	2 234,76	4,14	6
28/11/2023	2 chariots de préimprégnation Ecole Fredet	COM-2023-000047	2 234,76	4,14	6
02/12/2023	Projecteur de chantier led port 30w + trépied pour festivités	COM-2023-000043	455,52	6,12	6
11/12/2023	VITRINE CLEMATITE VERRE SECURIT 9A4 FOND TOLE BLANC CADRE ANODISE	COM-2023-000053	282,00	0,00	6
13/12/2023	Panneau alu gamme "PARIS"	COM-2023-000052	436,56	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 26/03/2024 Reçu en préfecture le 26/03/2024		Publié le 26/03/2024 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE en années (2)	
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)
Divers			0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.


(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
 (2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
 (3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
 (4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le 
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE
B13

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE-

CT1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	240 000,00	238 304,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	238 304,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL
			II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	238 304,40	211 246,63	496 384,06
		46 833,03	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE
 IV
 SLOX
 G.T.Z

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)		98 917,00	108 738,48
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FACTVA	22 325,00	22 325,78
10226	Taxe d'aménagement (2)	5 000,00	15 207,38
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	100,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		71 592,00	71 105,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 150,00	0,00
28031	Frais d'études	2 000,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	150,00	5 200,11
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	150,00	140,13
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 400,00	0,00
280415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00	6,12
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	6 750,00	11 627,37
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 050,00	1 495,20
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 400,00	1 929,25
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 300,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	800,00	398,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 900,00	2 863,90
281351	Bâtiments publics	3 667,00	1 100,82
281352	Bâtiments privés	120,00	118,94
28138	Autres constructions	18 950,00	18 928,16



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
28152	Installations de voirie	6 415,00	5 172,75
281533	Réseaux câblés	300,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 035,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	432,95
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 235,00	2 041,83
28181	Installations générales, aménagt divers	250,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 500,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	804,59
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 607,44
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	225,00	6 667,24
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 305,00	2 558,04
28185	Matériel de téléphonie	0,00	2,40
28188	Autres immo. corporelles	6 540,00	8 070,08
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	108 738,48	177 500,00	0,00	585 033,70	871 272,18

Montant	
II	496 384,06
IV	871 272,18
V = IV - II (5)	374 888,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser
(5) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 16/03/2024 10:00:00

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compléter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-215801756-20240326-2024_D_10-DE

ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 038-243801756-20240326-2024_D_10-DE
DT.2.1

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 038-219801756-20240326-2024_D_10-DE
DT.2.3

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	0
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV SLO

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.

5108

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

Cet état ne contient pas d'information.

IV SLO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Publié le

ID : 0385213801756-20240326-2024_D_10-DE

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 845 998,70	689 199,65	211 246,63	945 552,42
RECETTES	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 599 405,86	3 720 478,19	0,00	878 927,67
RECETTES	4 599 405,86	4 753 358,81	0,00	-153 952,95

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 845 998,70	689 199,65	211 246,63	945 552,42
RECETTES	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 599 405,86	3 720 478,19	0,00	878 927,67
RECETTES	4 599 405,86	4 753 358,81	0,00	-153 952,95

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV

D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 845 998,70	689 199,65	211 246,63	945 552,42
RECETTES	2 030 106,88	1 806 226,87	177 500,00	46 380,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 599 405,86	3 720 478,19	0,00	878 927,67
RECETTES	4 599 405,86	4 753 358,81	0,00	-153 952,95
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 445 404,56	4 409 677,84	211 246,63	1 824 480,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 629 512,74	6 559 585,68	177 500,00	-107 572,94

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 776 000,00	6,70	40,02	0,00	1 511 155,00	6,70
TFPNB	23 600,00	6,31	45,42	0,00	10 719,00	6,31
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 799 600,00	6,69			1 521 874,00	6,69

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
DEPENSES (1)		
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		
0,00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
RECETTES (1)		
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		
0,00		

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE

SLO

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

SLO

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN		D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total	0,00	0,00
					Recettes		
					Total	0,00	0,00
					Dépenses		

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locaux sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locaux sociaux
- 32-Production d'une offre de logement temporaire
- 33-Requalification de logements locaux sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement


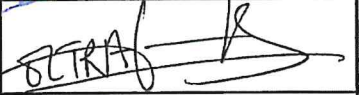






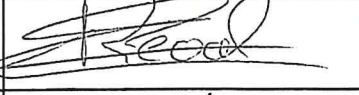


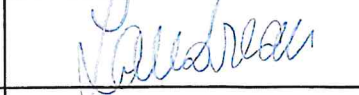

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Froges, le 20/03/2024
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Froges, le 20/03/2024






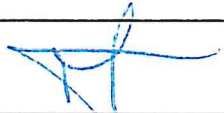
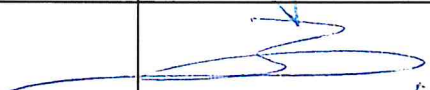
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :
Date de convocation : 15/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Olivier SALVETTI, Maire	
Emmanuelle OLTRA, 1ère Adjointe	
Francis MARTINEZ, 2ème Adjoint	
Brigitte BELLOT-GURLET, 3ème Adjointe	
Michel ROUX, 4ème Adjoint	
Pilar GINET, 5ème Adjointe	
Julien DI FRENZA, 6ème Adjoint	
Valérie PETEX, Conseillère déléguée	
Philippe REVOL, Conseiller délégué	
Claude MANGILI, Conseiller	
Faustine LARUELLE, Conseillère	
Elise LANDREAU, Conseillère	
David LIOT, Conseiller	

SLOW

ARRETE ET SIGNATURES

François DI FORTI, Conseiller	
Virginie DUPOUX, Conseiller	
Laure ANDREOLETY, Conseillère	
Arnaud RUCHE, Conseiller	
Francesca-MATROMAURO, Conseillère MOLOT	
Brice MAUCLERE, Conseiller	
Cécile GILET, Conseillère	
Mireille CEZIAN, Conseillère	
Philippe ORSEY-BLANC, Conseiller	
Djamel BOULACEL, Conseiller	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 030 106,88	4 599 405,86	6 629 512,74
Titres de recette émis (b)	1 806 226,87	4 252 759,56	6 058 986,43
Réductions de titres (c)		109 134,61	109 134,61
Recettes nettes (d = b - c)	1 806 226,87	4 143 624,95	5 949 851,82
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 845 998,70	4 599 405,86	6 445 404,56
Mandats émis (f)	642 366,62	3 880 257,53	4 522 624,15
Annulations de mandats (g)		159 779,34	159 779,34
Dépenses nettes (h = f - g)	642 366,62	3 720 478,19	4 362 844,81
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 163 860,25	423 146,76	1 587 007,01
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnels

14300 - FROGES

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-46 833,03		1 163 860,25		1 117 027,22
Fonctionnement	1 194 767,56	585 033,70	423 146,76		1 032 880,62
TOTAL I	1 147 934,53	585 033,70	1 587 007,01		2 149 907,84
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 147 934,53	585 033,70	1 587 007,01		2 149 907,84

Reste à Réaliser 2023

COMPTE	PREVU	ORDONNANCE	RAR
13251 - Subv. non transf. GFP de rattachement	185 000,00 €	7 500,00 €	177 500,00 €
TOTAL RECETTES	185 000,00 €	7 500,00 €	177 500,00 €
2031 - Frais d'études	94 900,00 €	29 880,00 €	31 776,00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	660,00 €	- €	660,00 €
21351 - Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	44 239,76 €	37 145,33 €	7 094,43 €
2151 - Réseaux de voirie	123 471,13 €	16 878,84 €	38 868,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	13 792,46 €	11 851,46 €	1 941,00 €
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	6 773,28 €	994,92 €	4 762,04 €
2185 - Matériel de téléphonie	5 553,95 €	- €	5 553,95 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	33 142,02 €	26 861,29 €	2 104,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains (en cours)	700 000,00 €	116 180,83 €	105 902,93 €
2313 - Constructions (en cours)	276 882,46 €	133 272,11 €	12 260,28 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	96 000,00 €	1 193,18 €	324,00 €
TOTAL DEPENSES	1 395 415,06 €	374 257,96 €	211 246,63 €

Signature de Monsieur le Maire



Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le
 ID : 038-213801756-20240326-2024_D_10-DE



